

Le langagier

Bulletin linguistique du Département d'études françaises et de traduction

Tél. : (705) 675-1151, poste 4305
Télééc. : (705) 675-4885

Université Laurentienne
Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6
langagier@nicel.Laurentian.ca

ISSN 1201-7493

Équipe : - rédaction : Pascal Sabourin
- relecture d'épreuves : Yves Lefier
- mise en page : Béatrice Dubé-Prévost

5^e année, N° 27, © décembre 1997



SPÉCIAL DES FÊTES

Dans ce numéro :

Brosse (sauter une, prendre une) /
Cipaille, Cipâte / Conducteur, Chauffeur /
Étrenne / Festival, Carnaval / Fête, Célébrer /
Fripé / Houx, Guy (branches, feuilles de) /
Party (de Noël, par exemple) / Tourtière



Pensée langagière : Nos ancêtres étaient sûrement des langagiers qui s'ignoraient! À preuve, ce dicton tout à fait langagier concernant le temps. « Quand on a Pâques à Noël, on a Noël à Pâques! ». Les spécialistes appellent ce type de figure une antimétabole! Qu'ils savent-y compliquer les choses, les spécialistes!



BROSSE (sauter une, prendre une)

Durant la période des Fêtes et des carnivals, il se peut que l'oncle Henri « saute sa brosse »! Absente des dictionnaires usuels comme le *Robert*, cette vieille expression canadienne ne doit rien au sens premier de **brosse** qui est, comme on le sait, un ustensile de nettoyage. Un fidèle lecteur, Donald Deschênes, du Centre franco-ontarien de folklore, nous fournit l'explication suivante.

Selon le *Dictionnaire nord-américain de la langue française* de Bélisle, ce sens du mot **brosse** viendrait du vieux français *broisse* ou *breusse* (dans Rabelais) qui désigne une coupe, une tasse. « Prendre une brosse », à l'origine, était donc l'équivalent de l'expression moderne « prendre un verre », c'est-à-dire le fait de boire. Par extension, la langue populaire accorde au mot le sens de trop boire, de s'enivrer. Un **brosseux** (ancien *brossieux*), est donc la personne qui a l'habitude de s'enivrer (souvent le samedi soir!). Au sens moral, c'est une personne aux moeurs désordonnées, débauchée.

CIPAILLE, CIPÂTE

Voici deux termes qui ont drôlement voyagé! Vous reconnaissez qu'il s'agit d'un plat typique des fourneaux de nos grands-mères : plusieurs sortes de viandes (perdrix, lièvre, chevreuil, porc, boeuf, etc.) dans une sauce, des pommes de terre, le tout recouvert d'une pâte.

Certains prétendent que **cipaille** est une déformation de *Sea Pie* (pâte fait de poisson et recouvert d'une pâte). Une autre théorie veut que l'orthographe devrait plutôt être « six-pâtes », c'est-à-dire un plat à six couches de viandes et de pâtes. Le *Dictionnaire québécois* relève les deux termes, tandis que le *Robert* demeure silencieux sur ce succulent plat du temps des Fêtes! Que nos cousins de France s'en passent, alors!

CONDUCTEUR, CHAUFFEUR

En français moderne, ces deux termes recouvrent à peu près la même réalité quand il s'agit de nommer la personne au volant d'une voiture, mais l'étude de leur origine révèle des nuances appréciables entre eux.

Conducteur est le plus ancien des deux termes (XIV^e siècle, du lat. *con* et *ductor*, celui qui dirige, qui mène). D'abord, celui qui conduit des animaux, puis une diligence, ensuite un train et enfin une automobile (fin du XIX^e siècle). Toutes ces acceptions renferment l'idée que la personne dirige, mène et conduit une machine ou un troupeau.

Pour sa part, **chauffeur** est une création relativement récente (XVII^e siècle, de chauffer, lat. *calefacere*, rendre chaud). Si certains conducteurs du temps des Fêtes se sont « réchauffés » avant de prendre le volant, il reste qu'une connexion très claire existe entre **chauffeur** et *calefacere*. Initialement, **chauffeur** désignait la personne qui entretenait le feu de la forge, du fourneau ou de la chaudière. Les premières locomotives à vapeur avaient donc un **chauffeur** (celui qui

alimentait la chaudière) et un **conducteur** (celui qui conduisait le train). Plus tard, l'alimentation automatique de la chaudière et le remplacement de celle-ci par des moteurs ont fait disparaître la fonction de **chauffeur**, mais le mot est resté. Et les premières voitures? Elles fonctionnaient effectivement à la vapeur jusqu'à l'invention du moteur à essence. Ces voitures avaient donc besoin d'un **chauffeur** et d'un **conducteur** (parfois la même personne), puis d'un mécanicien et d'un **conducteur** (souvent la même personne, même de nos jours!).

Enfin, rappelez-vous vos premières leçons de conduite données par votre père : « Tu *chauffes* trop vite! » vous reprochait-il. Ce sens ne s'entend qu'au Canada et il produit un effet humoristique lorsqu'on attribue à **chauffer** son sens premier de *calefacere*.

ÉTRENNE

De nos jours, les termes **cadeau** ou **présent** ont pris toute la place tandis que **étrenne** s'est confondu avec les gros rires sourds de nos Pères Noël-vendeurs-de-chinoiseries!

Pourtant, le mot **étrenne** renferme une série d'images significatives : il vient du latin *strena* = cadeau à titre d'heureux présage, particulièrement les présents qu'on offre au premier jour de l'année. C'est dans ce sens qu'on l'utilise au Canada. Les **cadeaux** pour Noël; les **étrennes** pour le premier de l'an. Rappelons un autre sens : celui du premier usage qu'on fait d'une chose, sens qui se retrouve dans le verbe **étrenner**. Ex. : « À la réception de Noël, Pauline étrennera un joli collier de perles, présent de son fiancé ».

FESTIVAL, CARNAVAL

Nous entrerons bientôt dans la saison des festivals : Festival Boule de neige, Festival d'hiver, Festival Flocon de neige, Festival du film IMAX, etc. Le français

possède aussi le terme **carnaval** pour décrire certaines autres manifestations populaires. Dans quelles circonstances s'utilisent **festival** et **carnaval**?

Festival est un emprunt récent à l'anglais *festival* (1830), lui-même reçu de l'ancien français **festival**. Le terme signifiait, à l'origine, une période de fêtes religieuses, puis de grandes manifestations musicales ou artistiques, généralement réparties sur plusieurs jours. Le Festival de jazz de Montréal, par exemple, se compose d'une série de représentations, s'étend sur une semaine et revient au même moment de l'année. Sous l'influence de l'anglais, la tendance au Canada français est d'employer le terme pour toute manifestation joyeuse organisée en l'honneur d'une chose, d'un produit, d'une ressource. Par exemple, Sudbury a son Festival du bleuet et son Festival de l'ail. Cet usage peut être qualifié d'abusif puisque, dans ces cas, il ne s'agit pas, à proprement parler, d'une série de grandes manifestations mais plutôt d'une simple **fête** du bleuet, **fête** de l'ail.

L'origine du terme **carnaval** sert de guide quant à son emploi. En effet, le mot est un emprunt à l'italien, *carnevale*, c'est-à-dire *carne* = viande, et *levare* = ôter. C'est donc la période de divertissements populaires qui accompagne la levée de l'interdiction, par l'Église, de manger de la viande, plus particulièrement la dernière journée avant le carême, le mardi gras, qu'on fête surtout à Rio et en Allemagne. Le Canada a son **Carnaval** de Québec à la même période de l'année. Devant le succès de cette grande fête à Québec, plusieurs villes et villages au Canada organisent leur propre **carnaval** d'hiver. Il faut ajouter que les carnavales et carnavaliers modernes ont complètement oublié le sens premier de la fête qui devait marquer la « levée de l'interdiction de la chair » par l'Église, et ils donnent au mot **chair** son sens moral!

FÊTER, CÉLÉBRER

Attention! Ces deux mots ne sont pas interchangeables!

À cause de son usage très répandu dans le culte, **célébrer** traduit toujours l'idée d'un acte solennel, d'une cérémonie officielle. Ex. : « Le prêtre a célébré leur mariage. Le pays célèbre sa victoire. La mémoire des disparus sera célébrée demain ». De son côté, l'anglais accorde un sens très large à *celebrate* : le terme convient autant à une célébration religieuse qu'à un simple anniversaire ou à la victoire d'une équipe de baseball (dans ce dernier cas, le Francophone ira plutôt arroser ça!).

Pour les occasions moins importantes, le français emploie **fêter** (de *fête*, lat. *festā*). Parfois, une expression comme **souligner**

un événement suffira à traduire le fait de marquer, d'une manière particulière, un anniversaire, une fête quelconque.

FRIPÉ

Ce canadianisme haut en couleur désigne la personne qui, le lendemain d'une « brosse », a l'apparence d'un vieux vêtement plissé (fripé, défraîchi). On dit d'une personne qu'elle a l'air fripé, qu'elle est fripée (maganée).

HOUX, GUI (branches, feuilles de)

Le **houx** (ancien mot francique *hulis*) est un arbuste aux feuilles coriaces à bords épineux, aux fleurs blanches et aux baies rouges servant surtout à la décoration de Noël. Pour se souvenir de ce terme français, observez la similitude avec le terme anglais équivalent, *holly*, qui vient de la même souche germanique.



Le **gui** est une plante parasite qui croît sur les branches de certains arbres (poirier, pommier, peuplier), aux feuilles persistantes et aux baies blanches. Équivalent anglais : *mistletoe*. La tradition veut que les amoureux s'embrassent sous la guirlande de **gui** à l'occasion du Nouvel An. La tradition gauloise accordait une valeur sacrée à cette plante (relisez vos Astérix et vous constaterez que Panoramic entoure la feuille de **gui** d'une profonde révérence).



PARTY (de Noël, par exemple)

Le Langagier a souvent eu l'occasion de signaler la fréquence des échanges de termes et de sens entre l'anglais et le français. En plus d'échanger des princesses, parfois des flèches et des projectiles, les deux pays se sont échangés des mots! La période des Fêtes en fournit un autre exemple : party, partie, f.s.

Partie est un très vieux mot français (XII^e siècle), dérivé du verbe partir. Au XV^e siècle, il acquiert le sens de « projet commun à plusieurs personnes » et, par extension, il désigne la durée d'un projet commun, par exemple au jeu. D'où l'expression « faire une **partie** de carte », c'est-à-dire cette partie de temps de jeu à l'issue de laquelle on déterminera un gagnant. Au XVII^e siècle, le mot signifie un divertissement concerté à plusieurs personnes. Ex. : une **partie** de chasse, une **partie** de plaisir.

L'anglais a emprunté le terme au français au XIII^e siècle et lui confie la plupart des sens français, notamment celui d'un

rassemblement de personnes dans le but de se divertir. **Party** et **partie** ont donc en commun le sens de réunion pour se divertir.

Sous l'influence des coutumes anglaises au XIX^e siècle, le français a repris à l'anglais le terme *party* et une série de dérivés comme *surprise-party*, *garden-party*. Notez, cependant, que le mot **party** est féminin en français : une **party**. L'AEF ne commettait donc pas d'erreur en annonçant son « Méchant gros **party** de Noël », sauf en ce qui concerne le masculin. Dommage! *Le Langagier* aurait peut-être acheté son billet si **party** avait été un féminin!

TOURTIÈRE

Visitez le dictionnaire *Robert*! Vous serez probablement étonné de lire que la tourtière, c'est l'ustensile (le plat) dans lequel on cuit des tourtes. Un peu loin de notre plat à la viande de porc (ou d'original, ou de chevreuil)? Non : tout près!

Le sens canadien de « pâté à la viande recouvert d'une croûte » est le résultat d'une métonymie (du gr. *méta* = changement, et *onoma* = nom), c'est-à-dire qu'on a changé de nom pour désigner un objet. Exemple classique : durant une réception de Noël, vous **prenez un verre** (le contenant pour le contenu). Les anciens Canadiens ont apporté de France le premier sens d'ustensile dans lequel on faisait cuire le pâté, mais ce n'est qu'au Canada que la métonymie a eu lieu : le nom du récipient en est venu à désigner le plat lui-même.



Si vous avez des suggestions pour *Le langagier*, n'hésitez pas à composer le 4305 ou le 4312 ou à envoyer un message à l'adresse électronique suivante :

langagier@nickel.laurentian.ca



**JOYEUX
NOËL!**